

# LA REFORME DU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

## LA NOUVELLE CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE - Rentrée 2019

Informations connues en janvier 2019

### GENERALITES

- La classe de seconde est l'année qui conduit les élèves au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole menant au baccalauréat général ou technologique.
- Elle est conçue pour permettre aux élèves de **consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à **déterminer leur choix d'un parcours** au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle.
- **Les enseignements de la classe de seconde comprennent :**
  - des enseignements communs dispensés à tous les élèves
  - des enseignements optionnels qui leur sont proposés. Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels selon les modalités suivantes :
    - un enseignement optionnel général
    - un enseignement optionnel technologique
- Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité - LCA - de latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements mentionnés ci-dessus. ( voir ANNEXES 1 et 2)

**NOTA :** Ces modalités ne sont pas applicables à la série « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » - STHR. (voir ANNEXE 3)

- Les enseignements optionnels proposés par les lycées ne sont pas encore tous connus .

Lycée Saint Exupéry Rentrée 2019	Enseignements <u>optionnels</u> <u>généraux</u> proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Langue et Culture de l'Antiquité : latin : 3h</li><li>○ Langue vivante : arabe, chinois, italien : 3h</li><li>○ Arts plastiques : 3h</li><li>○ Education Physique et Sportive : 3h</li></ul>
	Enseignements <u>optionnels</u> <u>technologiques</u> proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Management et Gestion : 1h30</li><li>○ Création et Culture : 1h30</li><li>○ Atelier artistique : 72h annuelles</li></ul>

- Les programmes définitifs des disciplines en seconde générale et technologique ne sont pas encore publiés , les informations consultables sur le site "eduscol.education.fr" correspondent à des projets de programme. La publication est annoncée pour courant janvier.
- A ce jour, nos deux lycées de secteur sont le lycée Antoine de Saint-Exupéry (Portes Ouvertes le 16/02) et le lycée Edouard Branly (mini-stages du 7/1 au 19/4 et Portes Ouvertes le 09/02). Jusqu'à maintenant, les enseignements optionnels ne sont pas dérogatoires.

# ANNEXE 1 : LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE (hors STHR)

## HORAIRES ELEVE PAR ENSEIGNEMENTS

Enseignements	Horaires élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
LVA et LVB	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement Moral et Civique	18h annuelles
Sciences Numériques et Technologie	1h30
Accompagnement Personnalisé ( <i>*voir annexe 2</i> )	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves
Accompagnement au Choix de l'Orientation ( <i>*voir annexe 2</i> )	54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement
Heures de Vie de Classe	
<b>Enseignements optionnels</b>	
<b><u>1 enseignement général au choix parmi :</u></b>	
- Langues et Culture de l'Antiquité : latin	3h
- Langues et Cultures de l'Antiquité : grec	3h
- Langue Vivante C	3h
- Arts : au choix parmi Arts Plastiques ou Cinéma-Audiovisuel ou Danse ou Histoire des Arts ou Musique ou Théâtre	3h
- Education Physique et Sportive	3h
- Arts du Cirque	6h
- Ecologie-Agronomie-Territoires-Développement Durable	3h (uniquement en lycées agricoles)
<b><u>1 enseignement technologique au choix parmi :</u></b>	
- Management et gestion	1h30
- Santé et Social	1h30
- Biotechnologies	1h30
- Sciences et Laboratoire	1h30
- Sciences de l'Ingénieur	1h30
- Création et Innovation Technologiques	1h30
- Création et Culture-Design	6h
- Atelier artistique	72h annuelles
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3h
- Pratiques Sociales et Culturelles	3h
- Pratiques Professionnelles	3h

Outre les enseignements communs et optionnels, les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement. Les élèves volontaires peuvent également bénéficier de stages passerelles pour leur permettre de changer d'orientation.

**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE**  
**ET ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DE L'ORIENTATION**

**Accompagnement Personnalisé :**

- A l'entrée en seconde, **en septembre**, les élèves passent un **test numérique de positionnement** en français et en mathématiques.
- L'Accompagnement Personnalisé est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française, en mathématiques et à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

**Accompagnement au Choix de l'Orientation :** 54 h dédiées à l'orientation et l'accompagnement selon **3 axes** :

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer (20h)
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur (16h)
- Elaborer son projet d'orientation (18h)
- **En novembre** a lieu la **première semaine de l'orientation** au cours de laquelle les élèves commencent à réfléchir à leur projet d'avenir.
- **En janvier**, les élèves expriment leurs premières intentions. Le lycée informe les familles de l'offre proposée dans l'établissement ou à proximité afin de choisir **les enseignements de spécialité en première générale et les séries en première technologique**.

- Les **enseignements de spécialité** doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.
- L'ONISEP propose un outil numérique "**Horizons2021**" pour accompagner les élèves de 2<sup>de</sup> envisageant une première générale dans leur choix d'enseignements de spécialité.
- L'application propose un **descriptif de chaque enseignement de spécialité**, et permet de **simuler des combinaisons de trois enseignements de spécialité** pour évaluer leur cohérence avec les différents secteurs d'étude et d'activité professionnelle, présentés comme « horizons » : arts et industries culturelles ; droit et sciences politiques ; sciences du vivant et géosciences ; etc.
- Les élèves sont invités à tester les combinaisons d'enseignements de spécialité pour prendre connaissance de toutes les possibilités qui s'offrent à eux.
- Consulter l'application : [www.horizons2021.fr](http://www.horizons2021.fr)

- **En février** a lieu la **deuxième semaine de l'orientation**.

- Pour le **conseil de classe du deuxième trimestre**, les familles formulent leurs **voeux** :
  - voie générale ou technologique
  - choix de 4 à 5 enseignements de spécialité en vue de la première générale
  - choix de la série en vue de la première technologique
    - ➔ **Attention !** Il faudra faire une **demande d'affectation si la spécialité ou la série technologique n'est pas offerte dans le lycée.**

Les familles peuvent aussi indiquer si elles envisagent une passerelle vers la voie professionnelle.

- Lors du **conseil de classe du troisième trimestre**, le chef d'établissement valide le passage en série technologique ou en voie générale.

Les familles choisissent définitivement les 3 enseignements de spécialité pour la première générale.

Dans les 2 voies, possibilité de choisir des enseignements optionnels.

**En cas de changement d'établissement, s'inscrire dès réception de la notification d'affectation.**

Lycées de Créteil	Enseignements de <b>Spécialités</b> proposés en 1ère générale à la rentrée 2019	<b>Séries</b> proposées en 1ère technologique à la rentrée 2019
Saint Exupéry	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire/Géographie, géopolitique, sciences politiques</li> <li>- Humanités, littérature et philosophie</li> <li>- Langues, littérature et cultures étrangères</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Physique Chimie</li> <li>- Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>- Sciences Economiques et Sociales</li> <li>- Arts : Arts plastiques</li> </ul>	<p><b>STMG :</b> Sciences et Techniques du Management et de la Gestion</p>
E. Branly	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Physique Chimie</li> <li>- Numérique et sciences informatiques</li> <li>- Sciences de l'ingénieur</li> </ul>	<p><b>STI2D :</b> Sciences et Techniques de l'Industrie et du Développement Durable</p>
J.Gutenberg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire/Géographie, géopolitique, sciences politiques</li> <li>- Humanités, littérature et philosophie</li> <li>- Langues, littérature et cultures étrangères</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Physique Chimie</li> <li>- Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>- Sciences Economiques et Sociales</li> </ul>	<p><b>STMG :</b> Sciences et Techniques du Management et de la Gestion</p> <p><b>ST2S :</b> Sciences et Techniques de la Santé et du Social</p>
Léon Blum	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire/Géographie, géopolitique, sciences politiques</li> <li>- Humanités, littérature et philosophie</li> <li>- Langues, littérature et cultures étrangères</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Physique Chimie</li> <li>- Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>- Sciences Economiques et Sociales</li> <li>- Littérature, langues et cultures de l'antiquité</li> <li>- Arts : cinéma audiovisuel</li> <li>- Arts : Histoire des arts</li> </ul>	<p><b>STMG :</b> Sciences et Techniques du Management et de la Gestion</p>

## **ANNEXE 3 : LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**

### **Sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration**

( Lycée Montaleau à Sucy en Brie)

Enseignements	Horaires élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
LVA et LVB	5h
Mathématiques	3h
Sciences	3h
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement Moral et Civique	18h annuelles
Economie et Gestion Hôtelière	2h
Sciences et Technologies des Services	4h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Accompagnement Personnalisé*	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves
Accompagnement au Choix de l'Orientation	54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement
Heures de Vie de Classe	
<b>Enseignements optionnels (2 au plus parmi les suivants)</b>	
- Langue Vivante C	3h
- Arts : au choix parmi Arts Plastiques ou Cinéma-Audiovisuel ou Danse ou Histoire des Arts ou Musique ou Théâtre	3h
- Education Physique et Sportive	3h
- Atelier artistique	72h annuelles

\* Accompagnement Personnalisé : Il est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française, en mathématiques et à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.